



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

auto-entrepreneurs

Question écrite n° 91645

Texte de la question

M. Alain Cousin attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur le statut de l'auto-entrepreneur. Heureux de pouvoir contourner la loi, des chefs d'entreprises peu scrupuleux utilisent de manière abusive le statut d'auto-entrepreneurs qui externalisent ainsi leurs salariés afin de bénéficier d'allègements de charges propres à ce statut. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour mieux contrôler et encadrer ce nouveau statut afin de lutter contre des abus dont certains profitent depuis quelques mois.

Données clés

Auteur : [M. Alain Cousin](#)

Circonscription : Manche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91645

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11518

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)